

Avis de la délégation CNE du personnel sur les cadres PAT et PACS 2018 au conseil d'entreprise du 18 décembre 2017.

Cadre PAT 2018

La délégation CNE considère que la note sur le cadre PAT est peu détaillée et pas assez analytique par rapport à celle concernant le cadre PACS, ce qui pose des difficultés d'interprétation.

La délégation CNE souhaite une explication complémentaire sur les 6,27 EFT de transfert ; s'agit-il de postes de logisticiens de recherche ?

La délégation CNE aurait souhaité une meilleure identification des postes créés suite à l'adoption de la « prospective budgétaire et académique 2017-2021 », car nous nous interrogeons quant à l'adéquation du tableau cadre PAT 2018 avec la création de ces postes.

Pour ce qui est des réaffectations, la délégation demande si ce sont les postes ou les personnes elles-mêmes qui doivent être réaffectées ? La délégation est en effet étonnée du faible nombre de réaffectations, alors que les demandes de mutation dans le PAT sont manifestement plus nombreuses.

La délégation souhaite connaître les raisons pour lesquelles en AVIE il y a -1,15 EFT au cadre par rapport à 2017, malgré les renforts accordés récemment ?

Cadre PACS 2018

En quoi consiste le cadre structurel et non structurel évoqué dans la note sur le cadre PACS ?

La note ne précise pas le nombre de départs à la pension des membres du personnel ex-ISA.

La délégation CNE constate la difficulté liée à l'occupation du cadre PAC, équivalent à la vacance de 27,20 EFT. La délégation CNE s'inquiète plus particulièrement du nombre de postes vacants (10,65 PAC) en SSH. Par ailleurs, une partie des postes PAC (9,20) liée à la convention clinique continue à être inoccupé ; il s'agit d'un problème récurrent. La proportion de postes vacants en SSS par rapport au cadre prévu est inquiétante.

La procédure de recrutement académique de l'UCL doit être revue, de manière à maintenir les postes PAC vacants ouverts tout au long de l'année académique.

La délégation CNE apprécie la politique de l'UCL qui consiste à ouvrir plus de postes académiques permanents au détriment des postes APH.

Elle souligne la nécessité à l'avenir d'ouvrir plus de postes PST, afin de satisfaire les besoins d'encadrement des étudiants.

Dans le cadre fermé ex-ISA, la délégation CNE est étonnée de constater une proportion importante de postes vacants (8,79 EFT sur 41,41 pour le PAC, et 3,75 EFT sur 31,37 en PS). Pourquoi n'y a-t-il pas d'extension de charges pour le personnel des ex-ISA afin de compenser ces vacances de postes ?

La délégation CNE souhaite un complément d'information sur l'évolution du cadre fermé ex-Marie Haps au sein de FIAL.

Conclusions

La délégation CNE dépose un **avis positif** sur les cadres PAT et PACS pour 2018.